

Lundi 13 mars 2023

Sports

Le Conseil municipal approuve la deuxième phase du programme de rénovation du stade Robert Launay

Lundi 13 mars 2023, les élus municipaux ont approuvé la deuxième phase d'aménagement des terrains de grands jeux en gazon naturel du stade Robert Launay, appelé « Pôle Ovalie » (Gayeulles). Le programme prévoit l'aménagement d'une plaine sportive sur les terrains existants pour l'adapter aux pratiques d'entraînement et compétitions de l'ovalie et répondre aux évolutions des effectifs des clubs résidents, Stade Rennais Rugby et Rennes Étudiants Club Rugby. Les travaux, dont le coût prévisionnel est estimé à 1,2 million d'euros, se dérouleront d'avril à octobre 2023.



Pôle Ovalie © Arnaud Loubry - Rennes, Ville et Métropole

En janvier 2022, le Conseil municipal avait approuvé le programme de rénovation du terrain d'honneur et de la piste d'athlétisme du stade Robert Launay pour un montant de 1,5 million d'euros. Ce programme de rénovation doit permettre de doter le Pôle Ovalie d'installations répondant aux attentes du haut niveau et à l'évolution des effectifs des clubs. Des infrastructures dont bénéficieront également les autres associations sportives qui fréquentent le complexe, l'ASPTT section athlétisme, l'Ankou de Rennes (football américain) et les Redwings (baseball et softball) : un terrain d'entraînement

éclairé supplémentaire, une piste d'athlétisme modernisée en revêtement synthétique polyuréthane, etc. Cette première phase du Pôle Ovalie sera livrée dans les tout prochains mois.

Les élus du Conseil municipal ont désormais approuvé la deuxième phase du projet de réalisation du Pôle Ovalie avec l'aménagement de terrains de grands jeux en gazon naturel.

Afin de répondre aux besoins des clubs sportifs et aux enjeux écologiques, le programme de rénovation privilégie la transformation des espaces existants plutôt que l'extension. L'aménagement d'une plaine sportive, d'une surface de 19 500 m² environ, permettra une rotation des phases de jeu et de repos plus respectueuse du gazon, en lien avec les sessions d'entraînement du niveau élite pour le rugby, les matchs et l'utilisation estivale par le centre de loisirs de la Ville de Rennes.

Conformément aux études de projet, les travaux prévoient :

- La démolition des terrains de tennis, des équipements vétustes et la suppression de la végétation dans l'emprise du terrain ;
- Le décapage du gazon existant, le terrassement en déblais et remblais pour le dressage du fond de forme ;
- L'enlèvement de la haie et de deux arbres pour la réalisation de l'allée de maintenance à l'est du terrain ;
- La mise en place d'un réseau de drainage, profond et continu et l'évacuation des eaux pluviales au réseau de fossé des Gayeulles ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un substrat composé de sable et de terre végétale du site ;
- L'engazonnement par semis et l'amendement organique ;
- La rénovation de clôtures du stade et la pose de main courante et pare-ballon ;
- L'aménagement des abords et la plantation de haies ;
- La dépose de l'éclairage vétuste existant ;
- L'extension de la nouvelle installation d'éclairage avec la pose de deux mâts ;
- La mise en place de projecteurs sportifs led pour un niveau d'éclairage de 150 lux maintenu ;
- L'installation du réseau d'arrosage automatique ;
- Le raccordement à la station de surpression existante.

Les travaux, dont le coût prévisionnel est estimé à 1,2 M€, se dérouleront d'avril à octobre 2023.

Pratique

Le plan d'aménagement du stade Robert Launay se trouve en pièce-jointe.